

V'lille : déjà 10 ans et toujours en croissance !

Inauguré en 2011, le V'lille est aujourd'hui un mode de transport incontournable de la métropole lilloise. Avec ses 223 stations et 2 200 vélos répartis sur l'ensemble du territoire, il contribue au développement d'une mobilité douce et a su conquérir un public qui n'a cessé de croître. Alors que la Métropole Européenne de Lille (MEL) vient d'engager une politique cyclable ambitieuse, le service V'lille se verra enrichi de 38 nouvelles stations dans la métropole à partir de la fin de cette année et sera gratuit pour les moins de 18 ans dès le 1^{er} janvier 2022. Un beau cadeau d'anniversaire !

Le V'lille, de 2011 à 2021



Né de la volonté de la Métropole Européenne de Lille de favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture, le service V'lille a vu le jour le 16 septembre 2011. La métropole comptait alors 110 stations V'Lille. Dix ans plus tard, le service s'est développé avec désormais 223 stations réparties sur 14 communes de la MEL.

Avec près de 20% d'augmentation en 10 ans, la fréquentation n'est pas en reste : le V'lille, c'est aujourd'hui près de 12 000 abonnés annuels auxquels s'ajoutent 270 000 titres, de 24h ou 7 jours. Le nombre moyen de locations par jour de semaine s'élève quant à lui à 9 700, avec environ 4 utilisateurs par vélo et par jour.

Outre sa simplicité d'utilisation, le succès du V'lille réside également dans une organisation efficace des équipes de régulation qui interviennent sur l'ensemble du réseau pour entretenir et garantir la disponibilité des vélos. Chaque jour, ce sont ainsi près de 300 interventions qui sont réalisées par une équipe de 11 régulateurs. A cela s'ajoute la maintenance menée en atelier avec une cinquantaine de vélos réparés par jour. Enfin, pour garantir la qualité du service, 25% de la flotte vélo est renouvelée chaque année, occasion d'apporter quelques évolutions au matériel. Ainsi, depuis 2019, les nouveaux vélos sont progressivement équipés de paniers plus grands permettant de transporter des bagages plus volumineux. En 2021, c'est la couleur du V'lille qui a évolué pour une meilleure tenue dans le temps, tout en intégrant les codes du réseau ilévia.

Le service V'lille continue de grandir



« Le V'lille a beaucoup évolué en 10 ans. Il s'adapte sans cesse aux usages des métropolitains. Pour le rendre encore plus efficient, il est maintenant nécessaire de poursuivre l'extension de son réseau. C'est pourquoi, à partir de la fin de l'année et courant 2022, la MEL va enrichir le territoire métropolitain de 38 nouvelles stations. », déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

Les emplacements de ces nouvelles stations seront déterminés selon plusieurs critères : distance avec les stations voisines, densité du milieu urbain ou encore la proximité avec des lieux attirant beaucoup de public.

En outre, certaines bornettes, sous-utilisées actuellement, feront l'objet d'un redéploiement sur les stations les plus sollicitées.

Par ailleurs, à partir du 1^{er} janvier 2022, le service V'lille sera gratuit pour les métropolitains de moins de 18 ans comme l'ensemble du réseau ilévia. Ce service sera ouvert aux usagers à partir de 14 ans. La caution de 200 € et l'achat d'un crédit temps de 5€ minimum pour un abonnement restent obligatoires afin d'éviter tout usage privatif. « Cette mesure vise à favoriser la mobilité douce en incitant les jeunes générations à adopter l'usage des transports en commun », ajoute Damien Castelain.

Faire de la MEL une véritable métropole cyclable

Aujourd'hui, un trajet sur deux réalisé par les métropolitains fait moins de 3 km. Pourtant, la part du vélo dans les déplacements reste encore modeste sur le territoire métropolitain : environ 1,5% de part modale. Néanmoins, les évolutions très récentes avec l'essor notamment du vélo électrique et les pratiques constatées depuis le confinement de mai 2020 témoignent d'un réel potentiel pour ce mode de déplacement.

Pour accélérer l'usage du vélo dans la métropole, le Conseil métropolitain a adopté fin juin une politique cyclable ambitieuse. En plus d'enrichir le réseau de V'lille de 38 nouvelles stations, elle vise à impliquer tous les acteurs du territoire et à consacrer 100 millions d'euros pour l'aménagement d'un réseau cyclable continu, confortable et sécurisé. L'ambition est d'augmenter significativement la part du vélo dans les déplacements du quotidien.

La cartographie du futur réseau cyclable métropolitain et la programmation des travaux seront présentées lors du Conseil de décembre 2021.

A PROPOS DE LA MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr

 [@MEL Lille](#)

 [@metropolelille](#)

CONTACTS PRESSE

Yohan Engel

Conseiller Communication du Président

Responsable du service de presse

yengel@lillemetropole.fr

03 20 21 21 23

06 82 13 57 26

Emilie Green-Leduc

Responsable Relations Presse

eleduc@lillemetropole.fr

03 20 21 26 60

06 30 46 35 96